parleu2018bg.bg
Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

Réunion de la LIX COSAC
17 – 19 juin 2018, Sofia

Information de base

Séance III : Socle européen des droits sociaux – construire une Europe plus inclusive et plus juste

L'article 3 du Traité sur l'Union européenne dispose que l'un des objectifs de l'Union est de promouvoir le bien-être de ses peuples. Il appelle également au développement durable de l'Europe fondé sur la croissance économique équilibrée et la stabilité des prix, l'économie de marché sociale et hautement compétitive, visant le plein emploi et le progrès social, et un haut niveau de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement.

Conformément à l'article 9 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, l'UE, en définissant et en mettant en œuvre ses politiques et ses activités, tient compte des exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale et à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, proclamée pour la première fois lors du Conseil européen de Nice du 7 décembre 2000, sauvegarde et promeut un certain nombre de principes fondamentaux essentiels pour le modèle social européen.

Dans son discours sur l'état de l'Union du 9 septembre 2015, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a proposé la création d'un socle européen des droits sociaux[1] tenant compte des réalités changeantes et des dernières évolutions des sociétés européennes. À la suite d'une vaste consultation publique en 2016, impliquant les citoyens, les partenaires sociaux, la société civile, les États membres et les institutions de l'UE[2], la Commission a présenté sa proposition de socle européen

[1] https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/state_of_the_union_2015_fr.pdf

[2] Le 8 mars 2016, la Commission a présenté un premier aperçu du socle européen des droits sociaux et lancé une consultation publique. La Commission a reçu plus de 16 500 réponses en ligne et près de 200 documents de position. La consultation a abouti à une conférence de clôture intitulée "Aller de l'avant ensemble" le 23 janvier 2017. Dans le cadre de la consultation, le Parlement européen a adopté une résolution sur le socle le 19

des droits sociaux le 26 avril 2017. Lors du Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » du 23 octobre à Luxembourg, les ministres européens de l'emploi et des affaires sociales se sont mis d'accord de signer la Proclamation du socle européen des droits sociaux lors du Sommet social pour une croissance et des emplois équitables le 17 novembre 2017 à Göteborg[3].

Le Parlement européen a également appelé à un solide socle européen des droits sociaux pour renforcer les droits sociaux et impacter positivement sur la vie des gens à court et à moyen terme et permettre le soutien à la construction européenne au XXIe siècle[4].Les dirigeants de 27 États membres ont souligné que l'insécurité économique et sociale devait être traitée en priorité et ont appelé à la création d'un avenir économique prometteur pour tous, à des garanties pour notre mode de vie et à de meilleures opportunités pour les jeunes[5]. Les dirigeants du Conseil européen, du Parlement européen et de la Commission européenne, se sont engagés tous ensemble, dans l'agenda de Rome, à travailler pour une Europe sociale. Cet engagement était fondé sur les principes de la croissance durable et de la promotion du progrès économique et social, de la cohésion et de la convergence, tout en préservant l'intégrité du marché intérieur. Les dirigeants ont également appelé à une Union prenant en compte la diversité des systèmes nationaux et le rôle clé des partenaires sociaux; à une Union qui favoriserait l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que les droits et l'égalité des chances pour tous; à une Union qui combattrait le chômage, la discrimination, l'exclusion sociale et la pauvreté; à une Union où les jeunes recevraient la meilleure éducation et formation et pourraient étudier et trouver des emplois à travers le continent; à une Union qui préserverait notre patrimoine culturel et favoriserait la diversité culturelle[6]. La création du socle européen des droits sociaux faisait partie du débat plus large sur l'avenir de l'Europe, lancé par le livre blanc de la Commission du 1er mars 2017[7]. La question de savoir comment renforcer et moderniser le modèle social européen face à des changements fondamentaux - tels que les nouvelles technologies, la mondialisation et le vieillissement de la population - est une des questions clés posées

---

janvier 2017 (2016/2095 (INI)). Le Comité économique et social européen a adopté un avis le 25 janvier 2017 (SOC / 542-01902-00-01 -ac). Le Comité des régions a adopté un avis le 11 octobre 2016 (CDR 2868/2016).

[3] https://www.government.se/government-policy/social-summit-for-fair-jobs-and-growth/

[4] Résolution du Parlement européen du 19 janvier 2017 sur un socle européen des droits sociaux (2016/2095 (INI)).

[5] La déclaration de Bratislava du 16 septembre 2016

[6] La déclaration de Rome du 25 mars 2017

par le livre blanc, ainsi que dans les documents de réflexion de la Commission sur la dimension sociale de l'Europe[8] et sur la maîtrise de la mondialisation[9].

Le socle européen des droits sociaux peut être considéré à la fois comme un jalon dans la construction et la consolidation de l'Europe sociale et comme un point de référence sur la route de Sibiu, où les dirigeants de l'UE se réuniront en mai 2019 pour tirer des conclusions sur l'avenir de l'UE avant les prochaines élections au Parlement européen.

Le socle européen des droits sociaux[10] a été conçu comme une boussole pour un processus renouvelé de convergence ascendante vers de meilleures conditions de travail et de vie dans l'Union européenne. Il énonce vingt principes et droits essentiels dans les domaines de l'égalité des chances et de l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et de la protection sociale et de l'inclusion. Le Conseil européen du 14 décembre 2017 a approuvé les conclusions du Sommet social et a souligné que le socle européen des droits sociaux devrait être mis en œuvre à la fois au niveau de l'Union et des États membres, en tenant dûment compte des différents environnements socio-économiques et de la diversité des systèmes nationaux, y compris le rôle des partenaires sociaux, et conformément aux principes de subsidiarité et de proportionnalité. Il a également invité la Commission à proposer un suivi approprié[11].

Le 13 mars 2018, la Commission européenne a publié une communication intitulée "Suivi de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux"[12] en réponse à cette demande et a également indiqué la voie à suivre.

Selon la communication de la Commission du 13 mars 2018, "*le semestre européen de coordination des politiques fournit un outil approprié pour suivre les progrès dans les domaines clés couverts par le socle européen des droits sociaux*". Dans le cadre du semestre européen, trois nouveaux éléments seront ajoutés afin d'aider à suivre la mise en œuvre du socle: 1) intégrer les priorités du socle dans le semestre européen tout en sélectionnant les thèmes pour un rapport détaillé sur une base annuelle: les principes et

---

[7] COM(2017) 2025
[8] COM(2017) 206.
[9] COM(2017)240
[10] https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr

[11] http://www.consilium.europa.eu/media/32204/14-final-conclusions-rev1-en.pdf

[12] https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/communication-monitoring-implementationeuropean-pillar-social-rights-march2018_en.pd

les droits inscrits dans le socle seront pris en compte tout au long du semestre européen pour suivre, comparer et évaluer les progrès réalisés; 2) fournir une assistance technique, promouvoir l'étalonnage et l'échange de bonnes pratiques: le Semestre européen offre un forum de dialogue avec les parties prenantes, d'échange d'expériences et de renforcement de l'apprentissage mutuel entre les États membres en vue de favoriser la convergence vers les meilleurs acteurs; 3) évaluer et suivre les performances à l'aide du nouveau tableau de bord social[13]. Son rôle est d'aider à contrôler et retenir les performances des États membres dans le domaine social et de l'emploi, en fonction des différentes dimensions du socle. Il a été utilisé, pour la première fois, pour informer et approfondir l'analyse du Rapport conjoint sur l'emploi de 2018.

Selon les constatations du 29ème rapport semestriel de la COSAC, la grande majorité des Parlements/Chambres ont débattu du socle européen des droits sociaux. Lorsqu'il s'agit de souligner les principes du socle qui sont jugés les plus importants pour atteindre ses objectifs, l'accès à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'égalité des chances, la protection sociale et les prestations de chômage sont considérés comme essentiels. Pour ce qui est des questions les plus urgentes que le socle pourrait aborder, sont cités en premier lieu les conséquences sociales de la crise financière: la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités et le chômage. L'écrasante majorité des Parlements/Chambres ont convenu qu'une plus grande coordination des politiques sociales des États membres au niveau de l'UE était nécessaire.

[13] https://ec.europa.eu/commission/publications/social-scoreboard-european-semester-monitoring-eumember-states-performance-under-european-pillar-social-rights_en